

MODULE ABSCENCE REGLEMENTEE

Ce document constitue la documentation du module ABSENCE REGLEMENTEE de l'outil PROJEQTOR

DOCUMENTATION

INTRODUCTION	
LE MODELE DE DONNEES	
LES CONCEPTS	5
ABSENCE REGLEMENTEE	
REGLES D'ACQUISITION	
Généralités	
Exemple 1 : Congés payés en France	
Exemple 2 : RTT en France	
Exemple 3 : Arrêt maladie	9
REGLES D'ACQUISITION SPECIALES	
LES TYPES D'ABSENCE	
LES TYPES DE CONTRAT	
EMPLOYE	
MANAGEUR	
ABSENCES REGLEMENTEES & PLANIFICATION	
SYNTHESE	
MISE EN ŒUVRE	
ETAPE 1 : ACTIVATION DU MODULE	
ETAPE 2 : GESTION DES DROITS	
ETAPE 2 : LES MENUS	
ETAPE 3 : TYPE D'ABSENCES	
ETAPE 3 : TYPE D'ABSENCES - EXEMPLES	
ETAPE 4 : TYPE DE CONTRAT	

ETAPE 4 : REGLES D'ACQUISITION	
ETAPE 4 : REGLES D'ACQUISITION SPECIALES	
ETAPE 5 : EMPLOYE ET MANAGEUR	
EMPLOYE	
MANAGEUR D'ABSENCE	
ETAPE 5 : CONTRAT DE TRAVAIL	
UTILISATION	
UTILISATION - DEMANDE ET VALIDATION DES ABSENCES REGLEMENTEES	
UTILISATION - CALENDRIER DES ABSENCES REGLEMENTEES	
UTILISATION - CALENDRIER : SAISIE D'ABSENCE REGLEMENTEE	
UTILISATION - ECRAN STANDARD : SAISIE D'ABSENCE REGLEMENTEE	
UTILISATION - CALCUL DES DROITS ACQUIS	
UTILISATION - DROITS ACQUIS	
UTILILSATION - TABLEAU DE BORD	
LE CALENDRIER	

INTRODUCTION

Le module 'Absence réglementée' permet de gérer les absences qui doivent faire l'objet de validation, de contrôles et possèdent des valeurs à réglementer.

Grâce à ce module, il est ainsi possible de gérer les congés payés, les RTT, les Arrêts maladies en traitant :

- les quantités acquises sur une période de temps (ex : 25j par an de CP acquis entre le 1er Juin et le 31 Mai de l'année civile),
- la durée de validité d'une quantité d'absence (ex : Utilisation pendant 12 mois d'un CP acquis)
- la possibilité ou pas de prendre des congés anticipés sur la période en cours d'acquisition
- le nombre de jour avant et après lequel la demande d'absence peut être faite
- des règles d'acquisition 'spécifique' comme par exemple le droit d'avoir 1 de CP supplémentaire toutes les 5 années de présence dans l'entreprise
- la validation ou le rejet d'une demande par le manager de l'employé ayant fait la demande

Un projet dédié à ces absences réglementées est créé et permet de stocker les jours d'absence demandés comme du temps planifié et les jours d'absence validés comme temps travaillé permettant ainsi d'intégrer ces absences dans la planification.

LE MODELE DE DONNEES



LES CONCEPTS

ABSENCE REGLEMENTEE

Les absences réglementées sont faites soit par les employés, soit par leur manageur Elles se font soit à partir d'un :

- calendrier :
 - o Double clicks sur une date ou sur une absence existante,
 - o Saisie des champs d'une popup
 - o Validation
- écran 'standard' ProjeQtOr

Les absences réglementées possèdent 3 états :

- recorded : Etat à la création
- A cet état toutes les données de l'absence peuvent être modifiées
- **validated** : Etat que seuls le manageur et l'administrateur du module peuvent activés.
- Dans cet état, seul l'état de l'absence peut être modifié (par le manageur ou l'administrateur)
- **cancelled** : Etat que seuls le manageur et l'administrateur du module peuvent activés.

Dans cet état :

- seul l'état de l'absence peut être modifié (par le manageur ou l'administrateur)
- le nombre de jours que représentent l'absence ne sont pas pris en compte dans le reste du nombre de jours restant acquis.

Lors de la création ou **modification** d'une absence des contrôles sont faites en autres pour vérifier qu'elle respecte les règles d'acquisition et le reste des droits acquis sont mis à jour.



Le calcul du nombre de jours que représente l'absence se fait sur la base des jours ouvrés

(Paramètrage global 'standard' de projeqtor) et du calendrier auquel est associé l'employé (jours fériés, jours non travaillés)

REGLES D'ACOUISITION

Les attributs de 'réglementation' sont les suivants :

Généralités

La réglementation des absences repose sur les droits à prendre des absences acquis sur une période donnée.

• Période d'acquisition des droits à prendre un type d'absence : Il est décomposé en 3 attributs :

Elle s'appuie donc sur des valeurs à donner à des attributs de 'réglementation' en fonction du type d'absence (ex : Congés Payés, RTT, Arrêt maladie, Congés Légaux, etc.) et du type de contrat associé à l'employé (Ex : Temps plein, Temps partiel).

Mois de début de période :

Jour de début de période :

Durée de période :

• Mois de début de période : Valeur entre 1 et 12. Définit le mois de début de la période d'acquisition quantité : • Jour de début de période : Valeur entre 1 et 31. délai d'acquisition : Définit le jour de début de la période d'acquisition. quotité est-elle entière : • **Durée de période** : Durée de la période d'acquisition. Durée de validité : Quantité : Le nombre de jours acquis pour le type d'absence. Délai d'acquisition : En mois. est justifiable : L'utilisation des jours acquis est possible à partir du début de la période plus la période d'acquisition est anticipable : Quotité entière : Le nombre de jours acquis (quantité) est un entier. Nb de jours après lequel une demande peut être Durée de validité : En mois. faite : Les jours acquis sont utilisables jusqu'à la date de début de période plus cette période de validité Nb de jours avant lequel Est justifiable : OUI/NON • une demande peut être Indicateur permettant l'affichage d'un message sur le détail de la demande d'absence. faite : La gestion des justificatifs n'est pas faite dans cette version. Est anticipable : OUI/NON Indicateur permettant d'indiquer que si les droits acquis ne sont plus suffisants pour prendre une absence, il est possible d'anticiper sur les acquis de la période à venir, à hauteur de la quantité acquise. Nombre de jours aprés lequel une demande peut être faite : Possibilité de 'poser' une absence X jours après la date d'absence.

Nombre de jours avant lequel une demande peut être faite : Possibilité de 'poser' une absence X jours avant la date d'absence.

+

+

-

-

\$

+

Exemple 1 : Congés payés en France



1

25

12

- Jour de début de période :
- Durée de période : 12
- Quantité :
- Délai d'acquisition :
- Quotité entière : OUI
- Durée de validité : 24
- Est justifiable : NON
- Est anticipable : OUI (votre entreprise ou sa convention collective offre la possibilité d'anticiper des CP)
- Nombre de jours après lequel une demande peut être faite : 0j (votre entreprise ou sa convention collective n'autorise pas à poser un CP après sa date de début effective)
- Nombre de jours avant lequel une demande peut être faite : 90j (votre entreprise ou sa convention collective n'autorise pas à poser un CP 90 jours avant sa date de début effective).

Ici, l'acquisition de droit à CP se fait à partir du 1er Juin de chaque année pour une période de 12 mois.

Sur cette période, l'employé a acquis 25j de CP qu'il peut utiliser 12 mois (Délai d'acquisition) après le début de la période d'acquisition (Ici, le 1er Juin de l'année suivante) et cela pendant 24 mois (Durée de validité) après le début de la période d'acquisition.

La quantité est obligatoirement un nombre entier (Quotité entière = OUI). Ainsi, Fin Octobre 2018, l'employé (s'il fait partie de l'entreprise depuis au moins le 1er Juin 2018) aura acquis

25/12*5 = 10,41j soit 11j (quotité entière) qu'il pourra utiliser à partir du 1er Juin 2019 ou par anticipation à partir de début Novembre 2018.





Exemple 2 : RTT en France

• Mois de début de période : 1 (JANVIER)

1

12

10

- Jour de début de période :
- Durée de période :
- Quantité :
- Délai d'acquisition : 1
- Quotité entière : OUI
- Durée de validité : 12
- Est justifiable : NON
- Est anticipable : NON
- Nombre de jours après lequel une demande peut être faite : 3j (votre entreprise ou sa convention collective n'autorise pas à poser un RTT 3j après sa date de début effective)
- Nombre de jours avant lequel une demande peut être faite : 30j (votre entreprise ou sa convention collective n'autorise pas à poser un RTT 30 jours avant sa date de début effective).

Ici, l'acquisition de droit à RTT se fait à partir du 1er Janvier de chaque année pour une période de 12 mois.

Sur cette période, l'employé a acquis 10j de RTT.

Chaque mois (Délai d'acquisition = 1 mois), il peut utiliser le RTT acquis. Par contre, il ne peut pas en anticiper l'utilisation (Est anticipable = NON).

Ainsi, en Octobre 2018 (en admettant qu'il fasse partie de l'entreprise au moins depuis le début Janvier 2018 et qu'il n'ai pas pris de RTT depuis), il pourra poser jusqu'à 10/12*10 = 8,3j soit 9j (quotité entière).

Par contre, il faudra qu'il les prenne avant le 1er Janvier 2019 (Durée de validité = 12).

Exemple 3 : Arrêt maladie

- Mois de début de période : Sans valeur
- Jour de début de période : .
- Durée de période : Sans valeur ٠ Sans valeur
- Quantité : ٠
- Délai d'acquisition : Sans valeur .
- Peu importe la valeur Quotité entière : ٠
- Durée de validité : Sans valeur .
- Est justifiable : OUI .
- Est anticipable : NON ٠
- Nombre de jours après lequel une demande peut être faite : 2 •

1

Nombre de jours avant lequel une demande peut être faite : 0 ٠

Ici, l'employé pourra poser un arrêt maladie à n'importe quel moment et sans limitation de nombre. En fait, à partir du moment où le mois de début de période, la durée de période et la quantité sont sans valeur, il n'y a pas de limitation.

Par contre, il faudra qu'il le fasse 2j au plus tard après le début de l'arrêt maladie et ne pourra le déclarer avant le début de l'arrêt maladie.

REGLES D'ACQUISITION SPECIALES

Pour intégrer des droits à absence spécifiques, la notion de 'droits spéciaux' a été mise en place. Cela permet de définir un droit acquis en fonction de valeur d'attribut d'une entité de ProjeQtOr. Dans cette version, les entités utilisables sont les :

- Absences
- Employés
- Contrats
- Droits acquis

La définition d'un droit spécial se fait à travers les éléments suivants :

- Un nom : Le nom à donner au droit spécial
- La quantité : La quantité élémentaire du droit spécial
- Règle de droit acquis customisée : La règle permettant le calcul d'un nombre de fois à appliquer la quantité de droit à absence (cette règle suit le vocabulaire du langage SQL)
- Clause WHERE : Condition d'application du droit spécial (cette clause suit le vocabulaire du langage SQL)
- Le type d'absence sur lequel s'applique le droit spécial

Exemple :	Définition d'un droit spécial	×
	nom : Ancienneté	1
	Règle de droit acquis customisée : round((year(now()) - year(\${EmploymentContract.startDate}))/5)	
	Clause WHERE :	
	▶ Aide sur le titre	
	quantité : 1,0 🚔	
	Type d'absence Congés Payés	
	Annuler OK	

Ce droit spécial, permet d'attribuer 1j (quantité = 1) supplémentaire sur les congés payés (Type d'absence réglementée = 'Congés Payés') par période de 5 ans de présence dans l'entreprise

LES TYPES D'ABSENCE

Le module ABSENCES REGLEMENTEES intègre la notion de type d'absence. Exemple : Congés Payés, RTT, Arrêt Maladie. Cette notion va permettre de définir des règles

• d'acquisition de jours d'absence

type d'absence	Mois de début de période	Jour de début de période	Durée de période	quantité	Période d'acquisition	est une quantité entière	durée de validité	est à justifier	est anticipable	Nb jours après maintenant la demande est autorisée	Nb jours avant maintenant la demande est autorisée
Congés Payés	Juin	1	12	25.0	12		24		4	10	70
AM		1						4			
RTT	Janvier	1	12	10.0	1	*	12			0	0

• spéciales d'attribution de jours d'absence

nom	règle de déclenchement	Clause WHERE	quantité	type d'absence
Ancienneté	round((year(now()) - year(\${EmploymentContract.startDate}))/5)		1.0	Congés Payés

différentiées par type d'absence.

Par ailleurs,

la création d'un type d'absence entraine le mécanisme suivant :



la suppression d'un type d'absence entraine le mécanisme suivant :



LES TYPES DE CONTRAT

Il peut arriver que les définitions des droits acquis et les règles spéciales puissent être différentes en fonction de la nature du contrat de travail. Ainsi, par exemple :

- un dirigeant n'a pas de limitation sur le nombre de congés qu'il peut prendre,
- un contrat à temps partiel ne peut bénéficier de droit sur les RTT.

Afin de pouvoir intégrer ces cas, la notion de type de contrat (employmentContractType) a été mise en place.

Ainsi, à un type de contrat sont associés des types d'absence et les définitions des

- valeurs 'réglementées' (leaveTypeOfEmploymentContractType)
- règles 'droits spéciaux'
- (customEarnedRulesOfEmploymentContractType)

associées.

En reprenant le cas d'un dirigeant, son type de contrat sera le suivant :

Type de contrat de travail #16 - Contrat du di	rigeant	C. 2 2 2 4 9 0	Période de validité 24 jours après maintenant 10 a demande est autorisée	
bescription id : ≑ 15 nom : Contrat du dirigeent				jours avant maintenant 70 ♥ a demande est autorisée est justifiable est anticipable ✔
Traitement workflowr: Dofault ext.default : clos:				
Imperies des droits acquis Imperies des droits acquis Mois de début de périede	Durée de période quantité Période	e d'acquisition est une quantité durée de entière	af dhé eat à justifier eat anticipal:	Nb jours après Nb jours avant maintenant la maintenant la demande est demande est autorisée autorisée
onfiguration des droits acquis spéciaux	règle de déclanchement	Clause WHERE	quantité	type d'abaence

Pas de paramétrage des droits acquis, pas de configuration de règles spéciales.

En effet, lorsque qu'aucun paramétrage de droits acquis n'existe pour un type d'absence, aucune règle ne s'applique et donc il n'existe pas de contrôle sur les droits (autrement dit, il n'existe pas de limitation en nombre et dans le temps).

TYPE DE CONTRAT

TYPE D'ABSENCE

tion d'un droit soècial

nom : Antienneté

REGLES D'ACQUISITION

'SPECIALE'

Annuler OK

DEFINITION DROIT

D'ACQUISITION 'STANDARD'

Type d'absence réglementée Congés Payés

1

12 🌲

12 🗘

25,0 🗘

Mois de début de période Juin

Durée de période

Période d'acquisition quotité est-elle entière

quantité

Jour de début de période

De la même façon, pour un contrat temps plein, le type de contrat pourra être :

Type de contrat de travail #14 - Contrat type standard													
 Description 													
	id: # 14												
n	om : Contrat type :	standard											
▼ Traitement													
est def c • Paramètres des d	aut : 🖌 🖌 In dos : 📄 droits acquis de	idique que ce type est celui qui sera léfaut lorsqu'une evient employé (vo	e de contrat utilisé par ressource oir plus loin)										
+	type d'absence	Mois de début de période	Jour de début de période	Durée de période	quantité	Période d'acquisition	est une quantité entière	durée de validité	est à justifier	est anticipable	Nb jours après maintenant la demande est autorisée	Nb jours avant maintenant la demande est autorisée	
💉 🛍	Congés Payés	Juin	1	12	25.0	12		24		1	10	70	
💉 🛍	AM		1						~				
💉 🛍	RTT	Janvier	1	12	10.0	1	1	12			0	0	
▼ Configuration de	s droits acquis spé	ciaux											
+	-	nor	n	ri	ègle de déclencheme	ent	Clause	e WHERE	qu	antité	type d'	absence	
	Û	Ancien	neté	round((year(now()) -	year(\${EmploymentCo	ontract.startDate}))/5)				1.0	Congés Payés		

Un contrat à temps partiel :

tion													
	id : # 17 nom : Contrat type	Temps partie											
ent													
work	kflow : Default											-	
est de	efaut :												
	clos :												
tres des	s droits acquis												
	type d'absence	Mois de début de période	Jour de début de période	Durée de période	quantité	Période d'acquisition	est une quantité entière	durée de validité	est à justifier	est anticipable	Nb jours après maintenant la demande est autorisée	Nb jours avant maintenant la demande est autorisée	
Î)	Congés Payés	Juin	1	12	13.0	12	1	24		1	3	30	Dee de DTT
۵.	RTT		1		0.0		~				0	~	Pas de RTT
Ì.	AM		1					12			0	٥	Pas de nériode
	les droits acquis spé	ciaux											Quantité = 0
ation d											the second s		-

EMPLOYE

En fait, un employé est une ressource dont la propriété 'est un employé' est cochée (Cette propriété n'est visible que quand le module ABSENCE REGLEMENTEE est activé).

Ressource	#168 - ACN
 Description 	
id :	# 168 photo : +
nom usuel :	ACN (ajouter une photo
nom de l'utilisateur :	CARDON
adresse email :	acardon@salto-consulting.com
capacité (FTP) :	
calendrier standard :	default 👻
profil :	Membre d'équipe 🗸 🏓
organisation :	•
équipe :	SALTO 🔽 🔎 🖬
téléphone :	0320202020
mobile :	
fax :	
est un contact :	
est un utilisateur :	
est un employé :	✓
est manageur d'absences :	
clos :	0

A un employé sont associés :

- Un contrat (employmentContract) :
 - Ce contrat est associé à un type de contrat permettant
 - o d'associer à l'employé les règles :
 - d'acquisition
 - spéciales d'absences réglementées
 - o de définir les dates de
 - début d'intégration dans l'entreprise
 - ==> Prise en compte dans le calcul des quantités de jours acquis
 - sortie de l'entreprise
 - ==> Prise en compte dans le calcul des quantités de jours acquis
 - ==> Interdiction de faire des demandes d'absence postérieures à cette date
- Des droits acquis par type d'absence et par période d'acquisition (employeeLeaveEarned) : Ceux-ci permettent le stockage :
 - des quantités de jours d'absence réglementée acquis (quantity) issu des calculs (effectués par le module à chaque début de période d'acquisition)
 - o le reste de jours d'absence réglementée à prendre (calculé à chaque demande d'absence réglementée)



Sauvegarde Ressource avec 'Est un employé' checké







Sauvegarde Ressource avec 'Est un employé' non checké

Lorsqu'une ressource n'est plus 'employé', tous les éléments du module ABSENCE REGLEMENTEE sont supprimés par le module, à savoir ses :

- assignations aux activités associées aux type d'absence
- temps passés générés suite aux demandes d'absence validées
- temps planifiés générés suite aux demandes d'absence non encore validées
- demandes d'absence
- droits acquis
- contrats
- liens avec ses manageurs

IL NE S'AGIT DONC PAS D'UNE OPERATION 'NEUTRE'

MANAGEUR

Ressource	#11 - MTY	
 Description 		
id :	# 11 photo : 💼 🖡	
nom usuel :	MTY	Carte_Visite_MT
nom de l'utilisateur :	TABARY	
initiales :	MTY	
adresse email :	mtabary@gmail.com	
capacité (ETP) :	1	
calendrier standard :	default	•
profil :	Administrateur	- 🔎 🖬
organisation :	Level 1	- 🔎 🖬
équipe :	SALTO	
téléphone :	+33 (0)3 20 12 99 48	
mobile :		
fax :	6085+	
est un contact :	✓	
est un utilisateur :	A	
est un employé :		
est manageur d'absences :		

En fait, un manager est une ressource dont les propriétés 'est un employé' et 'est manageur d'absence' sont cochées (Ces propriétés ne sont visibles que quand le module ABSENCE REGLEMENTEE est activé).

Autrement dit, un manageur doit obligatoirement être un employé. Le manageur d'un employé peut :

- faire des demandes d'absence en lieu et place des employés
- valider ou rejeter les demandes d'absence des employés

qu'il manage.

id INT (12)			
⇒idEmployeeManager II	NT(12) 🚽		
∮idEmployee INT(12)		÷	
◇ startDate DATE		resource	▶
endDate DATE	>+	Ĵ	
idle INT(1)			

Le management d'un employé est daté, ce qui permet de changer de manageur ou de déléguer temporairement le management sur un autre manager (absences). Si un employé n'a pas de manageur (pas de lien avec un manager ou dates de management non incluses dans la date du jour), c'est l'administrateur du module ABSENCE REGLEMENTEE qui fait office de manager (en fait, il l'est en permanence).

MODULE ABSCENCE REGLEMENTEE

ABSENCES REGLEMENTEES & PLANIFICATION

Les demandes d'absences sont stockées dans une entité dédiée (leave) et sont intégrées dans un projet dédié à ceux-ci afin de les prendre en compte dans la planification.



type d'absence est associé à une activité dédiée (et créée en même temps que le type d'absence) du projet.
 Ces activités sont associées à des types d'activités en fonction du type d'absence.
 Chacun de ces types d'activité est associé à un workflow dédié et non modifiable.

_____∧genda

4. Prototypege

recorded #6144

recorded #6144

1 3 4. Prototypage

📮 Congás Payás

1 4. Prototypage

recorded #6144

recorded #6144

• employé est assigné aux activités dédiées

Chaque jour ouvré de l'absence crée :

- un travail planifié (plannedwork) quand l'absence est à l'état 'recorded'
- un travail réel (work) quand elle est à l'état 'validated'

Dans le cas d'un rejet (état 'cancelled'), les travaux planifiés correspondant sont supprimés.

Ainsi chaque :





- des imputations (visibles mais non modifiables)
- de l'agenda

MODULE ABSCENCE REGLEMENTEE

			 2.2	24		
Imputations	nessource RHA année 2018 🚔				ts clos (į
					lanche	27
	D Limiter la liste des ressources au projet adlectionni	ler je 43			les id	į
commentainer :						

1 4. Prototypage

RHA - semaine 2010-41	Entrer	r réel comme pl	annifié	valider			12/10/2010						
titelie	début		aasigné		Lu 08	No 69	Me 10	Je 11	Ve 12	Se 13	D110	reste ré	évelué
C ASSENCES REGLEMENTES					1	1	1	1	1	0	0	5	
📮 Congés Payés 📮			0	0	1	1	1	1	1	0	0	0	0
📮 AN 🖓			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	•
📮 KTT 📮			U	U	U	0	0	0	0	0	0	0	0
TRAVAUX INTERNES					0	0	0	0	0	0	0	0	
T PROJETS INTERNES 2010					0	0	0	۰	٥	0	0	0	
😳 🖻 REVENT 2018					0	0	0	0	0	0	0	0	
4. Prototypage Prototypage	09/01/2017	19/10/2018	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	10
to a sectes uuuu 2018					0	0	0	٥	0	0	0	0	
unité pour les imputations = jours					1	1	1	1	1	0	0	5	

Octobre 2018

recorded #6144

recorded #6144

3 4. Prototyp

4. Prototypage

3 4. Prototypage

💭 Congés Payés

2 4. Prototypage

SYNTHESE



MISE EN ŒUVRE

Pour utiliser le module ABSENCE REGLEMENTEE, il est nécessaire de mettre en œuvre les étapes suivantes :

- 1. Activation du module : Initialisation des menus, des valeurs initiales
- 2. Gestion des droits : Donner les droits à voir, créer, modifier, supprimer les entités spécifiques au module
- 3. Paramétrer les types d'absence que vous voulez réglementer
- 4. Définir les valeurs de réglementations des types d'absence
- 5. Créer les employés et leurs manageurs

ETAPE 1 : ACTIVATION DU MODULE

L'activation du module se fait à travers l'écran 'Paramètres globaux

C)	Paramètre	s globau:	x							Permet l'activation ou pas du module
Тег	mps de travail	Travail	Affichage	Divers	Configuration	Envoi de mails	Authentification	Automatisme	Système	Si oui, tous les éléments nécessaires à ce module seront créés
		-						-		Si passe de Oui à Non, tous les
	Planning						•	Automatisme		éléments du module ABSENCE
										REGLEMENTEE seront supprimés
	Tickets						▶.	Jalons		(comme si il n'avait jamais existait, ie
	Organisation						Þ	Contrôles et restric	tions	en cas de création de congés, ceux-ci seront supprimés)
				Choix	a de l'administrateur GLEMENTEE parmis	du module ABSENCE les RESSOURCES.		Module ABSENCE RE	GLEMENTEE	
				Lem	odule ABSENCE REG	LEMENTEE possède		Activer le module	ABSENCE REGLEM	ENTEE : Oui
				son pr	ropre système d'auto de celui de pi un administrateur 'P	prisation, indépendant rojeqtor. rojeator' peut n'avoir	A	dministrateur du modu	Ie ABSENCE REGLE	MENTEE leaveAdm
				aucu	n droit sur les fonct ABSENCE REGI	ionnalités du module EMENTEE				

Lors de l'activation du module :

1. Un projet de type 'Administrative' est créé.

Il permet le stockage des temps planifiés (plannedWork) et des temps travaillé (work) correspondants aux demandes de congés faites par les employés. Il n'est accessible et modifiable (pour quelques données uniquement) que par un administrateur 'Projeqtor'. Il ne peut être supprimé (sauf en cas de désactivation du module ABSENCE REGLEMENTEE). Il est visible dans les imputations mais sans possibilité de saisir des temps passés.

2. Un workflow dédié aux types d'absence réglémentée est créé.

Ce workflow n'est pas modifiable, même par l'administrateur de 'ProjeQtOr'. Il possède 3 états :

- recorded = Correspond à une demande d'absence
- validated = Correspond à une demande d'absence validée par le manager de l'employé
- canceled = Correspond à une demande d'absence refusée par le manager.

3. Un type d'activité est créé

Ce type est associé aux activités qui seront créées lors de la création d'un nouveau type d'absence réglementée. Ces activités permettront de créer les assignations des employés (passage d'une ressource à isEmployee = 1) et le stockage des temps travaillés et planifiés.

4. Un type de contrat est créé

Ce type de contrat est le type de contrat qui sera associé au contrat d'un nouvel employé. Son attribut isDefault = 1.

5. Les options 'Est un employé' et 'Est un manageur' sont visibles sur le détail d'une ressource

ETAPE 2 : GESTION DES DROITS

Le module ABSENCES REGLEMENTES possède son propre système de gestion des droits. Il est accessible par l'administrateur du module :



LES TYPES DE DROITS

Pour chaque menu du module, il est possible de définir des droits :

- A voir : Le menu est visible et l'accès à l'écran associé est permis
- A Lire : Les entités gérés par l'écran sont visibles (liste et détail)
- A Créer : Il est possible de créer de occurences (lignes) pour l'entité gérée par le menu
- A Modifier : Il est possible de modifier les valeurs d'une occurence de l'entité gérée par le menu
- A Supprimer : Il est possible de supprimer une occurence (ligne) de l'entité gérée par le menu

LES PROFILS

Les droits accordés le sont pour des profils d'utilisateur.

Pour le module ABSENCES REGLEMENTES les profils sont :

- Administrateur du module absence réglementée : Celui défini lors de l'activation du module
- Manageur des absences des employés : Les droits sont accordés pour les occurrences dont le 'propriétaire' est un employé managé par l'utilisateur.
- Manageur d'absence : Les droits sont accordés à un manageur ('Est manageur' = 1)
- **employé** : Les droits sont accordés à un employé ('Est employé' = 1)
- créateur : Le créateur de l'occurrence de l'entité
- lui-même : Les droits sont accordés au propriétaire de l'occurrence.

ETAPE 2 : LES MENUS

En fonction des droits précédemment défini, le menu 'Absence réglementée' s'active avec les sous menus suivants :



ETAPE 3 : TYPE D'ABSENCES

Il faut au moins un type d'absence actif pour pouvoir utiliser le module (plus exactement créer des absences réglementées). Cela se fait à travers le menu 'Absence réglementée -> Paramètres des absences réglementées -> Type d'absence'



Création d'un type d'absence

Une activité correspondante (même nom que celui du type d'absence) est créée sur le projet dédié à la gestion des absences. L'ensemble des employés (resource avec isEmployee = 1) sont assignés à cette activité

Suppression d'un type d'absence

Les demandes d'absence correspondantes à ce type d'absence sont supprimées (après confirmation)

L'activité correspondante du projet dédié est supprimé

Tous les éléments liés à ce type d'absence sont supprimés.

ETAPE 3 : TYPE D'ABSENCES - EXEMPLES

Nous vous donnons ci-après 3 exemples de type d'absence que l'on retrouve en France :

Exemple : Congés Payés en France Mois de début de période : 6 (Juin) Jour de début de période : 1 (1er) . • Durée de période : 12 mois (quantité acquise l'est sur 12 mois) quantité : 25 jours (quantité acquise sur la durée de la période) . Période d'acquisition : 12 mois (les congés sont utilisables au bout de 12 mois à partir du ٠ début de la période - Le 1er Juin de l'année suivante) Quotité est-elle entière ? OUI : La quantité acquise est un nombre entier : Si le calcul des ٠ droits ne l'est pas, la quantité est arrondi au nombre entier supérieur. Période de validité : 24 mois : Durée pendant laquelle les quantités acquises sont ٠

- Période de validité : 24 mois : Durée pendant laquelle les quantités acquises sont utilisables.
- Est justifiable : NON : Un Congé payé n'a pas besoin de pièce justificative (dans cette version les pièces justificatives ne sont pas gérées)
- Est anticipable : OUI : Un congé payé peut être pris sur la période d'acquisition à venir à hauteur de la quantité acquise.

Ex : Nous sommes le 1er Octobre - L'employé a acquis 25/12*4 = 8,33j soit 9 en entier (quotité entière = OUI). Il peut à ce jour anticiper jusqu'à 9j.

- Nombre de jours après lequel une demande peut être faite : 3j Nous sommes le 1er Octobre. L'employé peut faire une demande pour les 30,29 et 28 Septembre mais pas pour le 27 Septembre
- Nombre de jours avant lequel une demande peut être faite : 100j L'employé peut faire une demande jours avant la date de l'absence.

Exemple : Arrêt maladie en France

- Mois de début de période : Pas de valeur
- Jour de début de période : 1
- Durée de période : Pas de valeur
- Quantité : Pas de valeur
- Période d'acquisition : Pas de valeur
- Quotité est-elle entière ? Sans objet ici
- Période de validité : Pas de valeur.
- Est justifiable : OUI : Un arrêt maladie nécessite un certificat médical (message d'information sur l'affichage du détail de la demande)
- Est anticipable : Sans objet.
- Nombre de jours après lequel une demande peut être faite : Sans valeur
- Nombre de jours avant lequel une demande peut être faite : Sans valeur

Dans ces conditions, un arrêt maladie peut être demandé n'importe quand, pour n'importe quelle quantité.

Il est donc toujours possible de poser un arrêt maladie.

Exemple : RTT en France

- Mois de début de période : 1 (Janvier)
- Jour de début de période : 1 (1er)
- Durée de période : 12 mois (quantité acquise l'est sur 12 mois)
- Quantité : 10 jours (quantité acquise sur la durée de la période)
- Période d'acquisition : 1 mois (les RTT sont utilisables au bout de 1 mois à partir de son acquisition- Le 1er du mois suivant l'acquisition)
- Quotité est-elle entière ? OUI
- Période de validité : 12 mois : Durée pendant laquelle les quantités acquises sont utilisables.
- Les RTTs acquis doivent être utilisé avant le 31 Décembre de l'année.
- Est justifiable : NON
- Est anticipable : NON : Un RTT ne peut pas être prise sur les droits acquis de la période en cours.
- Ex : Nous sommes le 1er Octobre L'employé a acquis 10/12*4 = 3,33j soit 4j entiers (quotité entière = OUI).
- S'il a déjà utilisé ces 4jours, il ne pourra anticiper sur le 1j
- (10/12=0,83 soit 1j du mois de Novembre : Période d'acquisition de 1 mois).
- Nombre de jours après lequel une demande peut être faite : 3j
- Nombre de jours avant lequel une demande peut être faite : 10j

ETAPE 4 : TYPE DE CONTRAT

Lorsque que le module 'ABSENCE REGLEMENTEE' est activé, un type de contrat est créé. Par contre, aucune valeur de règle d'acquisition sur les types d'absence ne lui est associée (normal, il n'existe pas à cette étape de type d'absence).

Cela n'empêche pas l'utilisation du module, ni même la création d'absences réglementées. Il n'existera tout simplement pas de contrôle 'réglementaire' sur celle-ci. Autrement dit, les employés pourront demander autant d'absence qu'ils le voudront à n'importe quel moment.

Les types de contrat permettent d'avoir des règles d'acquisition d'absences réglementées différentes en fonction du contrat de travail d'un employé (ex : Contrat dirigent = Pas de règle d'acquisition - Contrat cadre temps plein = RTT - Contrat cadre temps partiel = Pas de RTT - etc.).

Pour faciliter l'utilisation du module, la notion de type de contrat par défaut a été introduite (il n'en existe qu'un à la fois). Ainsi, lorsque que l'on crée un employé (Resource - 'Est Employé' coché), un contrat est automatiquement créé et son type de contrat est le type de contrat par défaut.

ProjeOtOr	Type de contrat de travail id nom	
	id	nom
Menu	17 Contrat type Temps partiel	
Absence réglementée	16 Contrat du dirigeant	
Calendrier des absences	14 Contrat type standard	
Absences Réglementées		
🦽 Absences - Droits acquis		
Employés	Type de contrat de travail	
Contrat de travail	▼ Description	
Manageur d'absences	id: #	
Tableau de bord des manageurs	nom :	
🖻 🣌 Paramètres des absences réglementées	▼ Traitement	
Type d'absences	workflow - Default	
😳 Type de contrat de travail 🗕	ert default :	
Raison de fin de contrat de travail		
Habilitations		
Travail	Parametres des droits àcquis	
	✓ Configuration des droits acquis Si coché, ce type de contrat est	
	le type de contrat par défaut qui	
	sera utilise lors que la creation du contrat d'un nouvel employé	

ETAPE 4 : REGLES D'ACQUISITION

C'est à ce niveau que l'on va définir les règles d'acquisition des absences réglementées par type d'absence lorsque l'on veut que celle-ci le soit :



ETAPE 4 : REGLES D'ACQUISITION SPECIALES

C'est à ce niveau que l'on va définir les règles d'acquisition spéciale d'absences réglementées par type d'absence. Les règles d'acquisition spéciales sont des règles qui ne peuvent pas être exprimées avec les valeurs des règles d'acquisition 'standard'.



ETAPE 5 : EMPLOYE ET MANAGEUR

Les absences réglementées ne peuvent être créées, modifiées ou supprimées que pour des employés et par des employés (ses propres demandes) ou par des manageurs d'absence (ses propres demandes ou celles des employés qu'il manage).

L'écran ressource permet, quand le module 'ABSENCE REGLEMENTE' est actif, de définir une ressource comme étant un employé et/ou un manageur d'absence. Rappelons qu'un contrat de travail est alors automatiquement créé dans le type contrat est celui par défaut. Si l'employé utilise un autre 'système' de règle d'acquisition que celui défini dans le type de contrat par défaut, il convient de le modifier au niveau de son contrat

EMPLOYE

La liste des employés et leur détail sont accessibles à travers le menu 'Employés'.



MANAGEUR D'ABSENCE

La liste des manageurs d'absence et leur détail sont accessibles à travers le menu 'Manageurs d'absence'. Il est possible ici d'associer les employés avec leur manageur, soit :

- EN MASSE : En fonction de critères de massification
- UNITAIREMENT



ETAPE 5 : CONTRAT DE TRAVAIL

Rappelons qu'un contrat de travail est automatiquement créé avec comme type de contrat celui par défaut pour tout nouvel employé. Si celui-ci utilise un autre 'système' de règle d'acquisition que celui défini dans le type de contrat par défaut, il convient de le modifier au niveau de son contrat. Cela se fait au niveau du menu 'Contrat de travail' :



UTILISATION

L'utilisation du module ABSENCE REGLEMENTEE est facilité par :

- La présentation dans un calendrier des absences, celui-ci permettant par double clicks sur
 - o une date de créer une absence
 - une absence existante de la modifier ou de la supprimer
- Le calcul automatique des valeurs des droits acquis par type d'absence :
 - à date d'échéance (fin de période d'acquisition)
 - à chaque changement de dates des contrats, des règles d'acquisition, etc.
- La possibilité de modifier par un employé, un type d'absence, une période d'acquisition, les droits acquis 'calculés'
- La présence d'un tableau de bord pour les manageurs leur permettant de visualiser
 - o et de traiter (valider ou refuser) les demandes d'absence
 - le nombre de jour d'absence pris et restants

de chaque employé qu'il manage

UTILISATION - DEMANDE ET VALIDATION DES ABSENCES REGLEMENTEES

Les absences réglementées sont faites soit par les employés, soit par leur manageur Elles se font soit à partir d'un :

- calendrier (Double clicks sur une date ou sur une absence existante, saisie des champs d'une popup, validation)
- écran 'standard' ProjeQtOr

Calend	rier des abs	ences				
Octobre 2018	(KII)		4 Þ			
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Somedi	Dimanche
1 oct.	2	3	4	5	6	7
8 09:00 Consts Paye 5 jours	,	10	11	12	13	34
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	
29	30	31	1 mov.	2 09:30 (1) 1 jour	3	4
Crecorded	Vivalidated	Cancelled	Rafraid	tir le calendrier 11	/10/2018	•

		2/1.2/10	#2712.000
45 (D) 540	Carrie Rode	18:0.714	(2)(3,7)(4
4 0 os	Croe Inte	10.20.2020	10/10/2018
4 () +3	AT .	1819-203	13/08/2028
= () o=	Corple Rover	H0.214	1479,224
= () +s	Crysis Revis	25/05/2028	11/10/2018
= 0 ~*	मा	1047,2118	63/08/2018
2 () m	Corpie Revier	31/07/2125	04/05/2015
2 Om	Cirgis Reis	1918/2105	1718-2104
Absence réglementée #47		- total -	
Description	* Traitment		
d: # 47		tzz ercoded	• Desiries
type d'absence : AUT	 empli 	nd 🔞 🛤	
dete debut : 02/11/2013	Dete temps de cer	numb : 11/10/2018 [19:35	
Main Apris mid do apr		clas :	
date for = 02/11/2018			
biter-Aprits mid de fer : AM 🖉 🕬 🖉			
th journ prin : 1			
Ab de jeurs resterts : 8.0			
connectarità :			
cherefara :			

UTILISATION - CALENDRIER DES ABSENCES REGLEMENTEES

Les absences réglementées sont présentées dans un calendrier à partir duquel il est également possible d'en

- créer de nouvelles
- modifier des existantes
- supprimer des existantes

Ce calendrier présente également une synthèse des droits acquis et du nombre de jours d'absence qu'il est encore possible de prendre



UTILISATION - CALENDRIER : SAISIE D'ABSENCE REGLEMENTEE

La saisie d'une absence réglementée à partir du calendrier se fait :

- POUR LA CREATION : En double cliquant sur le jour du calendrier correspondant au début de l'absence
- POUR LA MODIFICATION ou LA SUPPRESSION : En double cliquant sur l'absence

Un popup apparait alors qui permet la saisie des données de l'absence.



UTILISATION - ECRAN STANDARD : SAISIE D'ABSENCE REGLEMENTEE

Un écran standard 'Projeqtor' permet la saisie d'une absence réglementée. Cet écran présente également la liste des absences réglementées déjà demandées. Cette liste est filtrée en fonction des habilitations paramétrées.



UTILISATION - CALCUL DES DROITS ACQUIS

Le calcul des droits acquis se fait **automatiquement** soit :

LORS DU LOGIN

Si l'utilisateur est :

- o L'administrateur des absences réglementées : Le calcul est fait pour l'ensemble des employés
- Un manageur d'absences réglementées : Le calcul est fait pour l'ensemble des employés qu'il manage
- Un employé : Le calcul est fait pour lui-même.

• PAR UN CRON

Si l'utilisation des CRONS est activée, un cron est exécuté une fois par jour.

Pr	oieOtOr 🐘 🔬	Administrat	ion
Menu		• Traitements en tâche	de fond
Absi Grg: Grg:	ience réglementée janisations « d'activités jets zuments vail vi	statut du cron : ·	en cours d'exécution Temporisation de génération des alertes = 30 secondes Temporisation de génération des alertes = 30 secondes Temporisation des imports automatiques = 60 secondes Temporisation des checks pour les droits acquis Erne d'administration des checks pour les droits acquis Envoi d'emails groupés Ermails entrants arrêter
🗉 🔎 Exig	gences et tests	Chvoyer une alerte im	
🗉 📸 Fina	ancier	destinataires : date d'envoi :	tous les utilisateurs
🗉 🧖 Plan	n de gestion des risques	type :	information
💌 💷 Pilot	tage	titre :	
🗉 👚 Ges	stion de configuration	message :	
🗉 🧰 Outi	bils		envoyer
🗈 🔇 Para	amètres environnementaux	• Cotton dos comovios	
🔳 靴 Con	ntrôles & Automatismes	Gestion des connexion	15
🔹 🥕 Para	amètres	connexions actives : 7	2
\star 🐲 Hab	bilitations		occonnecter tous les utilisateurs
👋 Ada	ministration •	statut application :	ouverte

Le fonctionnement est le suivant :

Pour chaque employé et chaque type d'absence :

1. Si la période d'acquisition est atteinte :

Crée un nouveau droit acquis pour la période actuelle

2. Si la durée de validité est atteinte :

Passe le temps restant à 0 et clos le droit acquis correspondant

3. Si le délai d'acquisition est atteint :

Calcul les nouveaux jours acquis et modifie la quantité et le reste pour le droit acquis en cours (quantité) en fonction du résultat obtenu.

UTILISATION - DROITS ACQUIS

Les droits acquis sont présentés dans un écran standard 'ProjeQtOr' :

				Théoriquement, n'est pas ut En effet, les droits acquis s automatiquement créés par le moo l'intermédiaire des CRON ou au l	ile. ont dule (par login de
ProieOtOr a	🔊 🧐 Absences - Droits acquis 🛛 🔞	type	•	l'employée ou de son manageur o	actuel) 📙 🖪 🔂 🕼 🚺 montrer les éléments clos (
	2 id employé	type	date début	date fin	quantité clos dernière mise à jour
Absence réglementée	221 🔥 AVE	RTT	01/01/2018	31/12/2018	9.0 2018-10-02
Calendrier des absences	220 🕢 AVE	AM			
Absences Réglementées	219 AVE	Congés Payés	01/06/2018	31/05/2019	27.0 2018-08-03
Absences - Droits acquis 🔸	218 QVE	RTT	01/01/2018	31/12/2018	9.0 2018-10-02
Employés	217 QVE	AM			
Contrat de travail Manageur, d'absences	216 Q QVE	Congés Payés	01/06/2018	31/05/2019 (I e:	st possible d'initialiser les droits acquis à)3
Tableau de bord des manageurs	215 1 TPN	RTT	01/01/2018	31/12/2018	partir des valeurs contractuelles
Paramètres des absences réglementées	214 TPN	AM			
Type d'absences	213 TPN	Congés Pavés	01/06/2018	31/05/2019	.0 2018-09-03
🧓 Type de contrat de travail					
- 👬 Raison de fin de contrat de travail	Droit acquis #219				Fichier ettaché Jacor les fichien (c)
🗉 🚔 Travail	* Description		* Traitem	ent 🛛	
🗉 💽 Suivi	id: # 219			Initialisation avec les valeurs cont	tractuelles
Dutils	employé 🔕 AVE		-	date début : 01/06/2018	Date de début d'acquisition des droits
raianet es	type d'absence : Conges Payes		•	date fin : 31/05/2019	
		Quantité acquise sur la pér	iode 🗩	quantite : 27	Date de fin d'acquisition des droits
		7	demière	e mise à jour : 03/08/2018	
0 Notifications non lues	Type d'absence	J		clos :	
				Nombre de jours pouvant e utilisés	encore être

Dans la plupart des cas, la modification d'un droit acquis n'est pas utile. En effet, les valeurs sont calculées automatiquement soit par l'intermédiaire des CRONs ou au login de l'employé ou se son manageur actuel.

Les modifications sont faites pour forcer des valeurs (ex : Droits à absence spéciale qui ne peuvent être exprimés à travers des valeurs de règle d'acquistion ou de règle spéciale.

Ex : Un CP supplémentaire pour un employé ayant plus de 3 enfants.

Dans ce cas, il est recommandé de faire une initialisation des valeurs contractuelles puis à partir de ces valeurs, d'ajouter, supprimer des quantités.

UTILILSATION - TABLEAU DE BORD

Un tableau de bord est présenté pour les manageurs d'absence :



LE CALENDRIER

ProjeQtOr propose un calendrier pour stocker les jours chômés d'une année :

Calendriers	sta	nda	rds					i	d 🤇	_		nom	Ċ	_																	
1	defa	ult																													
7 Calendrier	stan	dar	d #	1 -	def	ault																6			} [È	っ	Ŵ	¢	
- Description																					-	Anné	e								
id :	# 1																					201	8 🗘								
nom :	defau	lt																													
clos :	\cap																														
cios .	0																														
▼ Jours du calendrier																															
▼ Jours du calendrier													20)18																	
Jours du calendrier	L1	М2	мз	J4	√5	56	D7	L8	м9	M10	J11	V12	20 513	018 D14	L15	м16	M17	J18	V19	520	D21	L22	м23	M24	J25	V26	527	D28	L29	м30	M31
→ Jours du calendrier Janvier Février	L1 J1	M2 V2	M3 53	J4 D4	∨5 L5	S6 M6	D7 M7	L8 J8	м9 \/9	M10 510	J11 D11	V12 L12	20 513 M13	018 D14 M14	L15 J15	M16 V16	M17 517	J18 D18	V19 L19	520 M20	D21 M21	L22 J22	M23 V23	M24 524	J25 D25	V26 L26	527 M27	D28 M28	L29	м30	M31
Jours du calendrier Janvier Février Mars	L1 J1 J1	M2 V2 V2	M3 53 53	J4 D4 D4	V5 L5 L5	56 M6 M6	D7 M7 M7	L8 J8 J8	M9 V9 V9	M10 510 510	J11 D11 D11	V12 L12 L12	20 513 M13 M13	D18 D14 M14 M14	L15 J15 J15	M16 V16 V16	M17 S17 S17	J18 D18 D18	V19 L19 L19	520 M20 M20	D21 M21 M21	L22 J22 J22	M23 V23 V23	M24 524 524	J25 D25 D25	V26 L26 L26	527 M27 M27	D28 M28 M28	L29 J29	M30 V30	M31 S31

Ce calendrier a été modifié afin de faciliter l'intégration des jours chômés.

ODULE ABSCENCE REGLEMENTEE